



COMMUNE DE LE
GRAND-LEMPS



◇ INFORMATION ◇

Ecole Élémentaire



◇ CANTINE ◇

ET

◇ ACCUEIL PERISCOLAIRE ◇

Année Scolaire : 2017 - 2018

1) LES INSCRIPTIONS

Pour la rentrée de septembre 2017, les dossiers d'inscription Cantine, Accueil Périscolaire sont téléchargeables sur notre site internet (www.legrandlemps.fr) ou disponibles en mairie **à partir du 20 Juillet 2017**. Lors de la remise de votre dossier d'inscription complet, l'accès au portail famille vous sera ouvert pour vos réservations de l'année scolaire 2017/2018.

2) LES RESERVATIONS

Les réservations pour la première semaine de la rentrée doivent être effectuées via le portail famille avant le **28 Août**.

Aucun enfant ne sera accueilli en garderie, à la cantine ou en NAP sans inscription.

Pour les **NAP**, les inscriptions et réservations se dérouleront **du 10 Juillet au 19 Août, en Mairie**.

L'ACCUEIL PERISCOLAIRE

L'accueil périscolaire est organisé les **lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h20 et de 15h45 à 18h30 et les mercredis de 7h30 à 8h20 et de 11h30 à 12h30**. Tous les mercredis, pour les enfants inscrits, la commune assure le lien avec l'accueil de loisirs de la Communauté de Communes de Bièvre Est.

Les tarifs

- ✓ Les **mardis et jeudis**, le temps périscolaire entre **15h45 et 17h30** est gratuit.
- ✓ Les **lundis et vendredis**, le temps périscolaire entre **15h45 et 16h30** est gratuit.
- ✓ Hors de ces temps périscolaires gratuits, le service de garderie est facturé 1€ de l'heure par enfant et **toute heure commencée est due**.

Les familles pourront inscrire leur(s) enfant(s) aux **Nouvelles Activités Périscolaires, les mardis et jeudis**, sous réserve de places disponibles.

Nous vous rappelons les modalités de fonctionnement de ces activités :

- Elles sont non obligatoires et gratuites
- L'inscription n'est valable que sur une période d'activités.

Il faut donc, pour chaque cycle d'activités, remplir une fiche d'inscription pour votre enfant.

Vous avez la possibilité de télécharger et remplir les fiches d'inscription via le site Internet de la Commune et ainsi faire inscrire votre enfant par une tierce personne qui déposera en mairie votre dossier complété.

Le programme des NAP de la première période

La 1ère période d'activité ira du **12 septembre jusqu'au 19 octobre 2017** de la manière suivante :

LE MARDI :

ACTIVITE	INTERVENANT	NOMBRE D'ENFANT MAX	PERIODE 1 DU 12/09 AU 17/10
HIP HOP	Parallèle 38	14	CP-CE1-CE2
COUTURE	Audrey Bruchet	10	CE2-CM1-CM2
ROLLER	Romain Tassi	12	CP-CE1-CE2

LE JEUDI :

ACTIVITE	INTERVENANT	NOMBRE D'ENFANT MAX	PERIODE 1 DU 14/09 AU 19/10
HANDBALL	HBTF	12	CP-CE1-CE2
PORCELAINE FROIDE	Carine Reygner	10	CE2-CM1-CM2
LECTURE LIBRE	Natacha Mingrat	14	Tous niveaux
FUTSAL/FOOT	Bertrand Fayard	10	CP-CE1-CE2



ORGANISATION DES TRAJETS NAP

- LE MARDI : Les parents doivent venir chercher leurs enfants :
 - ☛ **Au gymnase à 17h30** pour le **Roller**
- LE JEUDI : Les parents doivent venir chercher leurs enfants :
 - ☛ **A la Grange ou au city stade** (à côté de la Grange) à **17h30** pour le **Futsal et le Handball**
 - ☛ **A la médiathèque à 17h00** pour la **Lecture Libre**

Pour les autres activités, un transfert est assuré jusqu'à l'espace Pierre Bonnard par un agent communal.

LA CANTINE

Le service de restauration scolaire est ouvert à **tous les enfants** scolarisés à Le Grand-Lemps.

L'organisation, l'encadrement et la gestion de ce temps de repas sont assurés par la municipalité. Suite à un appel d'offre, le traiteur GUILLAUD TRAITEUR assure la confection et la livraison des repas en liaison froide.

Les Tarifs

Les tarifs de cantine fixés par délibération du Conseil Municipal et établis par tranche de quotient familial.

CANTINE SCOLAIRE TARIFICATION 2016		
QUOTIENT FAMILIAL EN EUROS		TARIF REPAS EN €
DE	A	
0	250	3,50
251	500	4,00
501	750	4,30
751	1 000	4,50
1 001	1 250	4,80
1 251	1 500	5,15
1 501	1 750	5,35
1 751	2 000	5,60
2001 ET PLUS		5,80

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- ⇒ **Lundi, Mardi et Jeudi : 9h-12h et 13h30-17h**
 - ⇒ **Mercredi : 9h-12h**
 - ⇒ **Vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30**
 - ⇒ **Samedi : 9h-12h (fermeture de la mairie les 15/07, 5/08 et 12/08)**
- Tél : 04.76.55.80.34 – Courriel : mairie@legrandlemps.fr

Coordnatrice du Périscolaire :
Mme Sabrina Karkach – Tél : 04 76 55 88 38
Courriel : sabrina.karkach@legrandlemps.fr